



SIGNATURE DE L'ACCORD RELATIF AU RÉACTEUR ATOMIQUE

Photo: ONI

Le haut commissaire du Canada dans l'Inde, M. Escott Reid (à gauche), et le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, signent l'accord intergouvernemental relatif au projet de réacteur atomique canado-indien.

On espère que le réacteur sera parachevé au début de 1958 et en plein fonctionnement au milieu de l'année.

On a pris les dispositions voulues pour que des techniciens indiens choisis avec soin viennent en nombre suffisant au Canada afin d'y acquérir eux-mêmes l'expérience du réacteur NRX de Chalk-River et d'y suivre des cours sur son fonctionnement. Chalk-River est le centre atomique du Gouvernement canadien. Les techniciens indiens seront détachés auprès des ingénieurs canadiens qui dressent les plans du réacteur, de sa rotonde d'acier et de ses fondements.

Par l'entremise de la société Énergie atomique du Canada, limitée, le Canada fournira aux savants et aux ingénieurs indiens toutes les occasions possibles de se familiariser entièrement avec chaque secteur de travail. Dans le cadre régulier de son programme d'assistance technique, le Canada assurera les dépenses de séjour des savants et des ingénieurs indiens qui viendront au Canada.

Instrument de recherche perfectionné et varié, le réacteur canado-indien s'ajoutera aux moyens dont l'Inde dispose pour exécuter son programme de développement atomique. Ce réacteur a été conçu tout spécialement pour permettre d'effectuer, dans les meilleures conditions, des recherches de base sur l'application de la physique, de la chimie, de la biologie et de la métallurgie

à l'éner
servir à
élémen

Le
sur les
intensif
tionner
technic

L'
réacteur
indien,
adhéré
loppem

Su
Louis-S

Je
d'hui à
de réac

Je
ceux de
cette co
bien-ét
recher
d'autre
à l'agri

N
la scie
pacific
si heu

J
l'occa
a fou

A
réact
ation
sance
relati

Inde
ions
avan
d'abo
civili